

LA CONSOMMATION

LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS CONTRE LA HAUSSE RAPIDE DU COÛT DE LA VIE

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): En l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, monsieur l'Orateur, j'adresserai ma question au premier ministre.

Le gouverneur de la Banque du Canada ayant déclaré que les perspectives en matière d'activité économique et d'emploi étaient moins qu'idéales pour les mois à venir, et le taux d'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation ayant maintenant atteint 9.6 p. 100 en dépit même de l'accalmie observée dans la hausse des prix des aliments, le premier ministre peut-il dire si son gouvernement songe à prendre des mesures particulières pour protéger les consommateurs à revenus faibles et moyens contre l'augmentation rapide du coût des nécessités de la vie?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Sans donner de précisions sur les mesures à l'étude, je puis assurer au député que nous étudions de telles mesures dans le but d'alléger le fardeau que font peser les hausses de prix sur les épaules des Canadiens à faibles revenus.

Une voix: Donnez-nous des exemples.

M. l'Orateur: La parole est au député de Davenport.

M. Caccia: On vient tout juste de répondre à ma question, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT—LES CONSÉQUENCES POUR LES DÉMUNIS

M. Jim Fleming (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle a trait à la nouvelle hausse du taux d'intérêt.

Le ministre a-t-il ordonné une étude sur les conséquences de la hausse constante du taux d'intérêt pour les pauvres, c'est-à-dire les gagne-petit et les assistés? Si oui, a-t-il porté cette étude à l'attention du premier ministre, du ministre des Finances et du gouverneur de la Banque du Canada? Si non, pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les conséquences de la hausse du taux d'intérêt pour les démunis et la situation économique en général sont pour moi et pour mon ministère une source de préoccupation constante. En l'occurrence, quand les gagne-petit et les couches les plus démunies de la population sont touchés, les gouvernements provinciaux ont un rôle particulier à jouer.

En novembre, nous aurons une réunion préliminaire et plus tard une réunion générale sur toutes les questions relatives au bien-être qui relèvent du ministère. A ce moment-là, je discuterai des conséquences de cette hausse non seulement avec mes collaborateurs, mais aussi avec mes homologues provinciaux.

Questions orales

M. Fleming: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il a discuté des répercussions de la hausse du taux d'intérêt avec ses collègues du cabinet ou si ceux-ci lui ont demandé de faire une étude à ce sujet? Autrement dit, en sa qualité de ministre compétent en matière de santé et de bien-être, avec tout ce que cela comporte, le ministre des Finances et le premier ministre l'ont-ils consulté avant de laisser grimper le taux d'intérêt?

M. Crombie: Bien entendu, c'est à moi qu'il incombe de les mettre au courant. Je leur en ai donc parlé, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

LA PRÉSUMÉE PÉNURIE DE GAZ PROPANE POUR LE SÉCHAGE DES RÉCOLTES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Paul-André Massé (Saint-Jean): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Compte tenu du fait que certains distributeurs de gaz propane de la région de Montréal connaissent présentement des difficultés d'approvisionnement auprès des raffineurs et compte tenu du fait qu'il semble que les approvisionnements auxquels ces distributeurs avaient droit soient détournés vers les États-Unis et, de ce fait, plusieurs agriculteurs se voient dans l'impossibilité de sécher leur récolte, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention d'intervenir auprès des compagnies de raffinage afin que les distributeurs de l'Est du pays et en particulier ceux du Québec soient approvisionnés prioritairement, afin que les récoltes des agriculteurs ne soient pas menacées?

[Traduction]

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le député de sa première question à la Chambre, si je ne me trompe, et à lui dire que le problème d'une pénurie d'approvisionnements en gaz propane a été en fait déjà soulevé. Des entretiens ont eu lieu avec l'Office national de l'énergie qui a charge de déterminer le niveau de nos exportations de propane.

Les porte-parole de l'industrie du propane précisent maintenant que le problème se pose essentiellement au niveau du transport. Des approvisionnements de propane suffisants sont disponibles mais on signale des difficultés au niveau de la formation des convois de wagons-citernes destinés à transporter le propane. L'Office estime maintenant que l'aide fournie par divers autres distributeurs de gaz propane permettra d'améliorer la situation et de contribuer à régler les problèmes d'approvisionnement en propane.

[Français]

M. Massé: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre pourrait-il assurer cette Chambre qu'il n'y a aucun lien entre le pourcentage d'augmentation des exportations de propane et le manque de propane dans l'Est du Canada, particulièrement au Québec?